



Ministère des Affaires sociales, de la Santé et Droits des femmes  
Direction générale de la cohésion sociale  
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

## Synthèse de l'actualité

Du 1<sup>er</sup> au 13 novembre 2015

# Action institutionnelle

## L'édition complète des chiffres-clés 2015 est en ligne

Le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes publie la version complète des **Chiffres-clés 2015** « Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ». Cette nouvelle édition constitue un outil pédagogique de connaissance et d'aide à l'analyse des inégalités entre les femmes et les hommes. Pour atteindre les objectifs d'égalité réelle il est indispensable de disposer de données précises et les faire connaître. Elles constituent autant de repères pour identifier les ressorts des inégalités et construire des politiques publiques efficaces. Ce document révèle les inégalités femmes-hommes qui persistent et met en lumière les politiques publiques mises en œuvre pour les combattre.



[Retrouver l'information et télécharger les chiffres clés sur notre site](#)

## Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe



Pour combattre les stéréotypes de sexe dans la communication, interne comme externe, des pouvoirs publics, le **Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes** a élaboré un outil à destination des professionnels de la communication, des collectivités locales, des services de l'État ou des établissements publics... Ce « Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe » a été officiellement lancé le 5 novembre, au ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes. [Plus de 200 personnes ont assisté à cet événement](#). Dans son intervention, la secrétaire d'État aux Droits des femmes, Pascale BOISTARD, a souligné « l'importance capitale » de ce guide « *qui sera un outil précieux pour les administrations, les établissements, et les pouvoirs publics en général* » pour communiquer sans stéréotype de sexe.

[Retrouver le discours de la ministre et les différents documents sur notre site](#)

## Retrait d'une vidéo d'une agression sexuelle suite à la mobilisation des réseaux sociaux

Saisie via les réseaux sociaux par de nombreux internautes, la secrétaire d'État chargée des Droits des femmes a demandé et obtenu la suppression de la vidéo d'une agression sexuelle mise en ligne sur Facebook. **Le Journal des femmes** a consacré un sujet à l'affaire sous le titre « [Agression sexuelle filmée : Pascale BOISTARD fait craquer Facebook](#) ». C'est en effet sur demande de la secrétaire d'État aux Droits des femmes que le géant américain a accepté de retirer la vidéo. Pascale BOISTARD a rappelé à cette occasion que le gouvernement a mis en place une plateforme pour signaler de tels contenus sur Internet (voir page 3).

## Campagne gouvernementale contre le harcèlement sexiste dans les transports

Suite au lancement de la [campagne gouvernementale contre le harcèlement sexiste dans les transports](#) (synthèses des 20 avril et 4 août, et flash d'actualité du 12 novembre), le **Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes** (HCEfh), dans un communiqué du 9 novembre, salue « *une mesure volontariste à essayer largement* ». Le HCEfh souligne que cette campagne, « *permet de sortir le harcèlement sexiste et les violences sexuelles de la banalisation* ». Dans un avis remis à la ministre en avril, le HCE rappelait ainsi que « *ce phénomène recouvre une grande variété d'actes qui s'inscrivent dans un continuum des violences, dont certains sont punis par la loi (ex : injure), et d'autres non (ex : sifflement, commentaire)* ». Le HCE rappelle qu'il faut décliner cette campagne au niveau local. « *Pour poursuivre cette mobilisation nationale et collective* », le HCE encourage les collectivités territoriales et les autorités organisatrices de transports « *à se saisir de cette campagne (...), afin qu'elle soit visible dans tous les types de transports, toutes les gares, partout en France, pour faire ensemble reculer le harcèlement sexiste et les violences sexuelles* ».



## Égal accès des femmes et des hommes au sein des autorités indépendantes

Un décret n° 2015-1403 du 4 novembre 2015 relatif aux modalités du tirage au sort préalable à la désignation des membres de certaines autorités administratives indépendantes et autorités publiques indépendantes a été publié au **Journal officiel** du 6 novembre. Le décret est pris en application de l'ordonnance du 31 juillet 2015 relative à l'égal accès des femmes et des hommes au sein des autorités administratives indépendantes et des autorités publiques indépendantes.

[Retrouver le décret sur Légifrance](#)

## Éducation nationale : un prix spécial contre le harcèlement sexiste et sexuel

Pour la troisième année consécutive, le ministère de l'Éducation nationale lance, en partenariat avec la mutuelle MAE, le prix « Non au harcèlement », présenté dans [une circulaire du 22 octobre 2015](#). Le prix « Non au harcèlement » invite les enfants et adolescents à réaliser une affiche ou une vidéo de prévention du harcèlement, dans le cadre du plan de prévention de leur établissement. Pour l'édition 2015-2016, un prix spécial concernant les projets dédiés au harcèlement sexiste et sexuel a été créé en partenariat avec le ministère chargé des droits des femmes.

[Retrouver les informations sur le concours](#)

## L'appel des Nations Unies : empêchons la violence à l'égard des femmes !

« *Une femme sur trois a déjà été victime de violence physique ou sexuelle au cours de sa vie - des chiffres stupéfiants reflétant la pandémie mondiale qui sévit aujourd'hui* ». A l'appel de l'ONU, cette année les thèmes de la [Journée internationale pour l'élimination de la violence contre les femmes](#) (le 25 Novembre), et des 16 jours d'activisme de la campagne « Tous unis pour mettre fin la violence contre les femmes » (du 25 novembre au 10 décembre), sont axés sur des stratégies visant à prévenir la violence contre les femmes et les filles. Comme l'année dernière, le secrétaire général des Nations Unies invite à « oranger le monde » en utilisant la couleur désignée par la campagne, symbole d'un avenir meilleur où la violence n'a plus sa place, et à organiser des événements pour oranger les rues, les écoles et les monuments...



# Égalité, non discrimination, féminisme

## Le gouvernement bientôt en campagne contre les pubs sexistes

Dans **Le Monde** du 29 octobre, la secrétaire d'État chargée des Droits des femmes, Pascale BOISTARD, annonce faire de la lutte contre les contenus publicitaires véhiculant des messages dégradants pour l'image de celles-ci son « combat » de l'année 2016. « *Il n'est pas question de tomber dans le puritanisme, mais on ne peut pas dire qu'il n'y a pas un problème. La question qui est posée est : comment on fait pour respecter la dimension créatrice de la publicité sans que celle-ci puisse être porteuse de messages sexistes ?* », a-t-elle expliqué au quotidien. **Le Monde** indique qu'elle entend désormais aller plus loin, et prévoit pour cela de rencontrer prochainement « *l'ensemble des acteurs du monde publicitaire* ». Cette phase de concertation, espère-t-elle, permettra de préciser « *la définition du sexisme* » et de lister une série de propositions, notamment en direction des étudiants qui suivent des formations aux métiers de la publicité. Pascal BOISTARD n'exclut pas ensuite de combler le vide juridique sur la question.



### Pour dénoncer le sexisme, les images dégradantes et les stéréotypes de genre sur tout support

Dès qu'elle est alertée, Pascale BOISTARD relaie et soutient les campagnes des féministes contre des publicités sexistes (une affiche des Galeries Lafayette, un spot promotionnel de France 3...). Rappelons que tout particulier peut porter plainte contre les publicités sexistes devant le **Jury de déontologie publicitaire** (JDP) de l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP) en remplissant le [formulaire en ligne](#). Il est possible d'informer également les **Chiennes de garde** sur leur [formulaire de contact](#).

S'il s'agit d'un programme télévisé ou radiophonique, il faut déposer une plainte devant le **Conseil supérieur de l'audiovisuel** (CSA) grâce au [formulaire en ligne](#). Le CSA peut être saisi sur les stéréotypes véhiculés dans les différents programmes (émissions, séries, journaux, clips, publicités, etc.).

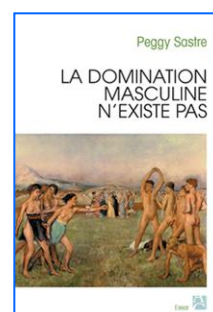
Les différents signalements doivent être faits en même temps pour renforcer leurs effets. Dans tous les cas, la large diffusion d'un contenu sexiste aux partenaires, associations féministes et sur les réseaux sociaux, renforcera la plainte.

Enfin, Pascale BOISTARD a récemment rappelé (lire page 1) que le gouvernement a mis en place [une plateforme pour signaler les contenus illicites de l'Internet](#).



## La perspective « évoféministe » de Peggy SASTRE

« [La Domination masculine existe-t-elle ?](#) », le site **Contrepoints** donne la parole à Peggy SASTRE, auteure d'un essai au titre sans équivoque : « La domination masculine n'existe pas » (éd. **Anne Carrière**). La spécialiste de Nietzsche et de Darwin, oriente ses travaux autour d'une lecture biologique des questions sexuelles, et invite à découvrir ce que la théorie de l'évolution peut dire sur le féminisme. Pour l'auteure, « *il n'y a pas de domination masculine. Un tel système oppresseur, vertical et unilatéral n'existe pas. Ce qui existe, c'est une histoire évolutive qui aura poussé les deux sexes à des stratégies reproductives distinctes* ».



## Publication du guide pour une communication publique sans stéréotype de sexe

Les médias ont largement annoncé et commenté, les 5 et 6 novembre, la publication du « Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe » par le **Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh)** - lire page 1). « *Parlez-vous l'égalité ?* », se demande par exemple **Le Parisien** - qui joue parfaitement le jeu. « *La femme est l'avenir de la grammaire de l'homme* », titre astucieusement **L'Humanité**, alors que pour **Libération** c'est le service minimum avec une brève titrée « *Épicène* ». **Les Echos** présentent « *Dix recommandations pour mettre fin aux stéréotypes de sexe* ». Seul, **Le Figaro** boude les conseils du **HCEfh** titrant à la une de son édition du 7 novembre : « *Egalité hommes-femmes : ces mots qu'il ne faut plus dire* », et dénonçant « *une police du langage qui a le don d'irriter certains académiciens* ». Le quotidien consacre une page au sujet et donne la parole à l'un d'entre eux qui estime que « *le combat consistant à sexuer (sic) la langue (lui) paraît inutile* ». Le journal profite néanmoins de cette actualité pour dénoncer les publicités sexistes (lire page précédente) qui représentent « *des femmes comme étant à disposition des hommes* ». Et de montrer trois exemples, pour indiquer son accord avec le **HCEfh** sur ce point.

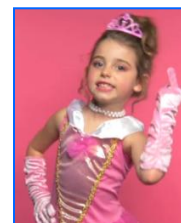
## Pour un bilan de la loi du 11 octobre 2010

Pour **Le Monde** du 11 octobre, il est l'heure d'un bilan, cinq ans après la loi interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public. Depuis l'entrée en vigueur de la loi, 1 623 contrôles ont été effectués, certaines femmes ont été verbalisées à de multiples reprises, mais aucune condamnation n'a été prononcée. Le quotidien explique « *les effets contraires* » du texte adopté en octobre 2010, l'un des sujets qui a le plus occupé les pages de cette synthèse. Pour le quotidien du boulevard Blanqui, « *la loi sur le niqab a accentué la dimension identitaire de ce phénomène marginal* ». Et de donner la parole à la sociologue Agnès DE FEO : « *aujourd'hui il y a une volonté de rupture avec une société considérée comme hostile* ». Les incidents (Voltuan - photo, figure du mouvement social que l'on repère dans les manifestations avec ses grandes pancartes, s'est fait agresser !) qui ont marqué la marche du 31 octobre, et les débats qui ont précédé (« *faut-il y aller ou pas ?* »), et continué après la marche, sur les réseaux sociaux, semblent lui donner raison. Le 31 octobre, entre 3 000 et 10 000 manifestant.e.s se sont en effet retrouvé.e.s dans les rues de Paris, lors d'une « Marche de la dignité et contre le racisme » à l'appel du collectif de la **Marche des femmes pour la dignité (MAFED)**. On lira par exemple la tribune d'Océane ROSE MARIE « [Où sont les féministes mainstream ?](#) », sur le site de **Libération** du 5 novembre, et la réponse de Fatima-Ezzahra BENOMAR « [Vous n'avez pas le monopole de la Dignité !](#) » sur son blog. Pour conclure, signalons ici la tribune de Martine STORTI (sur le **Huffington Post** le 21 octobre) : « [Le porc, les femmes et le philosophe](#) ». La féministe dénonce le compromis avec les Musulmans que propose le philosophe Pierre MANENT dans son récent ouvrage « Situation de la France » (éd. **Desclée de Brouwer**). Photo ci-contre : contre les restrictions qui règnent en république islamique d'Iran, des femmes ont décidé de s'afficher sur les réseaux sociaux sans leur voile pourtant obligatoire dans l'espace public.



## « Égalité, non discrimination, féminisme » en bref

**JOUETS** On a reçu le « guide jouets 2015 » des **Galerias Lafayette**... Comment vous dire ? Et bien, c'est rose pour les filles, tendance princesses, robes et jolies petites ballerines à paillettes, petits nécessaires à maquillage ou pour faire la cuisine et même pour pouponner bébé. Pis alors c'est bleu pour les garçons, tendance robots, une bonne couche de Star Wars, et puis des robots, des voitures, encore des robots, ah aussi des armes. Voilà, voilà l'évoféminisme a encore frappé ! (lire page 3). [Allez on se repasse le clip des petites princesses.](#)



# Égalité dans la vie professionnelle

## Ségrégation professionnelle et écarts de salaires femmes-hommes

La **Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)** consacre le n° 82 de novembre 2015 à la ségrégation professionnelle et aux écarts de salaires entre les femmes et les hommes ». Selon la **DARES**, en 2012, le salaire horaire net des femmes était toujours bien inférieur en moyenne à celui des hommes. Cela reflète à la fois des écarts de salaire au sein de chaque famille professionnelle, mais aussi d'importantes différences de salaires entre métiers. Les écarts salariaux intraprofessionnels représentent les trois quarts de l'inégalité salariale femmes-hommes.



[Retrouver la suite du résumé, le dossier et la publication sur le site du ministère du travail](#)

## Pascale BOISTARD, à la remise des 4<sup>e</sup> trophées APEC de l'Égalité femmes-hommes

La secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes a participé le 5 novembre à la remise des 4<sup>e</sup> trophées APEC de l'Égalité femme-homme. Cette cérémonie organisée par l'Association pour l'emploi des cadres vient récompenser des employés à l'initiative d'actions concrètes en faveur de l'égalité professionnelle dans leurs entreprises. Les lauréats sont le **Centre national de la recherche scientifique (CNRS)**, l'association **Créations Omnivores**, le réseau social **Entreprendre au féminin Bretagne** et l'association **DAMES (Dynamiques actives mobilisation économique sociale)**.

[Retrouver le site des trophées APEC de l'égalité femme-homme](#)

## Depuis le 2 novembre, les femmes ne sont plus payées dans l'Union européenne !

Depuis le lundi 2 novembre au soir, les femmes de l'**Union européenne** ne sont plus payées, alors que les hommes, eux, continuent de gagner de l'argent. En effet, en Europe, une femme gagne en moyenne 16,3 % de moins qu'un homme, et ce, à travail égal. Ce qui donne, d'après les chiffres annoncés par la Commission européenne, 59 jours de salaire en moins sur une année. De fait, depuis le lundi 2 novembre 2015, les femmes cessent virtuellement « *de percevoir un salaire quand les hommes continuent d'être payés jusqu'au 31 décembre* », ont annoncé les commissaires européens Frans TIMMERMANS, Marianne THYSSEN et Věra JOUROVA, dans un communiqué du 30 octobre. Le 4 novembre **Osez le féminisme ! (OLF)** se félicite que la ministre du travail, Myriam EL KHOMRI, ait fait part de son engagement pour l'égalité salariale dans un tweet reprenant l'information. **OLF** suggère même qu'elle rétablisse « *les outils de l'égalité supprimés il y a moins d'un an par son prédécesseur François Rebsamen* », qu'elle propose « *une loi ambitieuse sur l'égalité professionnelle* », et publie « *la liste des entreprises sanctionnées pour non-respect de l'égalité professionnelle (une liste injustement gardée secrète)* ».



[Retrouver le dossier sur le site de la Commission européenne](#)

## Belgique : la femme est l'avenir de la médecine

« *La femme est l'avenir de la médecine* », titre **Le Soir** du 6 novembre. En Belgique, elles sont maintenant 71 % chez les moins de 29 ans et à partir de 2020, « *il y aura plus de médecins femmes que d'hommes* ». Selon le quotidien, « *le plafond de verre, qui voyait les femmes ne pas accéder à des postes à responsabilité dans les hôpitaux est également en train de se fissurer* ». Et de noter que cette féminisation constitue un défi pour les gestionnaires du système de santé, « *car de nombreux signaux montrent que les médecins femmes n'entendent pas exercer leur profession comme leurs aînées* », notamment afin de respecter l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

## « Egalité dans la vie professionnelle » en bref

**PERFORMANCE** Le prochain Rendez-vous de l'égalité organisé par le **Laboratoire de l'égalité** et l'EDHEC (**mardi 1<sup>er</sup> décembre** à Croix) sera consacré à une approche croisée des performances chez les femmes de talent dans les mondes du sport et des entreprises. [Pour en savoir plus.](#)

Laboratoire  
de l'Égalité

**CABINETS** Au détour d'un article sur les effectifs des cabinets ministériels - dont le recensement est annexé au projet de loi de finances - qui « *continuent de progresser* » (**Le Monde** du 4 novembre), on apprend que si le nombre total de collaborateurs augmente, « *la féminisation, elle, progresse peu : on compte 36 % de femmes dans les cabinets ministériels, contre 34,5 % l'année précédente* ».



**NUMÉRIQUE** Le 30 octobre, l'**Agence France Presse** signale une étude du cabinet EY réalisée conjointement avec l'association France Digitale, selon laquelle 91 % des start-ups hexagonales sont dirigées par des hommes. Selon l'AFP, « *la révolution numérique semble reproduire les inégalités hommes/femmes, alors qu'elle se targue de "disrupter" les consciences* ».

**FEMMES EN LUTTE** Après 23 jours de grève, les employées en sous-traitance du palace parisien W Paris Opéra ont obtenu un accord historique. « *Victoire pour les femmes de chambre du W Paris Opéra* », se réjouit **L'Humanité** du 23 octobre.

**DIEU** Lucetta SCARAFFIA, responsable du supplément « Femmes » de **L'Osservatore romano**, était l'une des 32 femmes invitées à participer au synode des évêques sur la famille, à Rome, du 4 au 25 octobre. Dans une pleine page du **Monde**, « *elle relate de façon piquante ce travail parmi les hommes d'Eglise* ».



## Parité et vie politique

### Le Point publie une tribune sexiste contre Najat VALLAUD-BELKACEM

On ne savait pas où classer cette information : « Egalité, non discrimination, féminisme » ? « Lutte contre les violences » ? On la publiera finalement dans « Parité et vie politique ». L'ancienne ministre des Droits des femmes, Najat VALLAUD-BELKACEM, a été l'objet d'une tribune sexiste publiée par **Le Point**, déclenchant une tempête de protestation sur les réseaux sociaux. Un obscur essayiste s'est en effet transformé en folliculaire pour l'hebdomadaire. Tout commence avec le titre : « *Najat VALLAUD-BELKACEM, les dessous chics de la réforme du collège* ». Le reste est à l'avenant, la ministre de l'Education nationale est réduite à son physique et accusée d'utiliser « *une stratégie de communication vieille comme le monde - le rouge à lèvres et les pendentifs aux oreilles* » et « *la ligne visible du soutif* » (sic). La secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes, Pascale BOISTARD, elle aussi a immédiatement réagi sur **Twitter**, dénonçant une « *insulte à toutes les femmes* ». Najat VALLAUD-BELKACEM, le 10 novembre sur **France Info**, a remercié « *tous ceux qui se sont exprimés en soutien pour dénoncer ces propos* », et a conseillé de ne pas « *s'encombrer l'esprit* » avec l'auteur de la tribune sexiste dont on se demande encore comment elle a pu être publiée par **Le Point**. Alors pour se changer les idées, on conseille à notre lectorat le facétieux - et argumenté - sujet de **BuzzFeed** qui imaginait déjà en mai dernier si le sexisme visait les hommes ministres et pas Najat VALLAUD-BELKACEM : « [François FILLON suce son stylo érotiquement](#) ».



## « Parité et vie politique » en bref

**ÉTATS-UNIS** **Le Soir** du 15 octobre revient sur le débat télévisé du 13 octobre, qui opposait Hillary CLINTON aux quatre autres candidats à la primaire démocrate dans la campagne pour la présidentielle de 2016 (synthèse du 14 octobre), et titre « *And the winner is... Hillary Clinton !* ». Le quotidien belge souligne qu'« *elle a fait le ménage autour d'elle* », et que « *même ses détracteurs républicains lui reconnaissent une stature de chef d'État* ».



**MACHISMO** Sous le titre « *En Italie, les femmes politiques en ont ras-le-bol des machos* », **Le Parisien** du 17 octobre souligne que « *sous Matteo Renzi comme sous Silvio Berlusconi, les élues transalpines sont la cible constante d'attaques sexistes* ». Le quotidien cite le constat que dresse le livre du journaliste Filippo Maria BATTAGLIA « *Stai zitta e va'in cucina* » (« *tais-toi et va cuisiner* »).

**TURQUIE** Sous le titre « [Felekna UCA, une Européenne au Parlement turc](#) », **La Croix** du 6 novembre dresse le portrait de cette députée d'origine kurde, qui est née et a grandi en Allemagne, et a été réélue le 1<sup>er</sup> novembre au Parlement turc après avoir siégé au Parlement européen.

## Égalité dans la vie personnelle et sociale

### Georgette Sand confirme la lutte contre la « tampon tax »

Le 10 novembre, **Georgette Sand** a appelé à un « *rassemblement visuel* » le lendemain place du Châtelet à Paris, « *pour demander avec force et créativité l'abaissement du taux de TVA sur les protections périodiques à un taux super réduit* ». Le collectif à dévoilé à l'occasion son clip de mobilisation « [Laissez-moi saigner](#) », sur l'air de « *Laissez-moi danser* » de Dalida. Le 12 novembre,



plusieurs journaux soutiennent la mobilisation féministe : « *La lutte continue contre la "taxe tampon"* », constate **L'Humanité**, « *La "taxe tampon" ne passe pas...* », observe **Le Parisien**, « *A Paris, les féministes exigent qu'on les "laisse saigner" sans les surtaxer* », relaie **Libération**. Signalons aussi que Georgette Sand, s'est invitée à la [Foire internationale d'art contemporain de Paris \(FIAC\)](#) pour transformer un tampon en œuvre d'art. « *Plongé dans un gobelet en plastique où il s'est déployé, non pas en corolle mais en canelloni, et posé très stratégiquement sur une étagère clignotante, il est subitement devenu une œuvre d'art. Et est passé d'un taux de taxation à 20 %, à 5,5 %\* !* », s'amuse le collectif sur son site.



### Selon l'INSEE, La fécondité en France résiste à la crise

« *Baisse des naissances : les Français ont le bébé blues* », titre **Le Parisien** à la une de son édition du 4 novembre, qui consacre deux pages à « *la fin de l'exception française* ». « *Alerte sur la baisse des naissances* », titre **Le Figaro** de son côté le 5 novembre.... « *Fallait-il se réjouir ou frémir ?* », se demande **Le Monde** le 4 novembre, « *tandis que l'Insee publiait des chiffres sur une fécondité française triomphante au sommet de l'Europe, Le Parisien tirait au même moment la sonnette d'alarme (...). Il y avait de quoi être déboussolé. En réalité, à y regarder de plus près, tandis que l'Insee parlait torchon, le journal parlait serviette. Ou l'inverse. Et, a priori, il n'y a pas de quoi soulever des inquiétudes* »... En effet, selon l'Institut national de la statistique et des études économiques, « *la France semble faire figure d'exception : elle est le seul pays d'Europe à avoir une fécondité stable et élevée depuis 2006* ». [Retrouver les chiffres sur le site de l'INSEE.](#)

## Lutte contre les violences

### Espagne : marche nationale contre les violences machistes

Face aux attaques économiques et sociales gouvernementales contre les droits des femmes, et en particulier contre l'avortement (synthèses des 4 août et 11 septembre 2015), le mouvement féministe espagnol vient de démontrer sa force en rassemblant le samedi 7 novembre plus de 200 000 personnes (500 000 selon les organisatrices) dans les rues de Madrid. Cette immense manifestation nationale contre les violences machistes s'est déroulée à l'appel de plus de 400 associations féministes et organisations de la société civile. En cette période de précampagne électorale (des élections législatives auront lieu en Espagne le 20 décembre), les principaux syndicats et la plupart des partis politiques étaient représentés dans le cortège, dont le chef de l'opposition socialiste Pedro SANCHEZ ou celui de Podemos, Pablo IGLESIAS, et les deux mairesses de Madrid et de Barcelone. On notera, parmi les slogans entendus dans la manifestation : « *Nous ne sommes pas toutes là, il manque les mortes!* », « *Ce ne sont pas des fous, ce sont des assassins* », ou encore « *la lutte sera féministe ou ne sera pas* ». L'avenir dira si la manifestation massive qui vient d'avoir lieu à Madrid deviendra la référence du féminisme européen (d'après agences).



[Retrouver le manifeste de la manifestation en français sur le site dédié à la manifestation](#)

### « Lutte contre les violences » en bref

**25 NOVEMBRE** « *Pour faire avancer la lutte contre les violences faites aux femmes* », douze associations ont mutualisé leurs revendications, rédigé une brochure et présenteront leur travail lors d'un meeting le jeudi 19 novembre à Paris. La traditionnelle manifestation féministe aura lieu, elle, le **samedi 21 novembre**. [Retrouver les informations sur le site du CNDF](#).

**MARIAGES FORCÉS** À l'occasion de la journée internationale pour les droits de l'enfant (20 novembre), et à la veille de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes (25 novembre), les ministères chargés des Affaires étrangères, de l'Éducation nationale, et des Droits des femmes, l'UNICEF France, la fédération GAMS et Voix de femmes, organisent une conférence sur la lutte contre les mariages forcés le vendredi 20 novembre.

**PROCÈS** Le procès pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité de Hissène HABRE, président du Tchad entre 1982 et 1990, se déroule actuellement à Dakar. Des femmes victimes de viol et d'esclavage sexuel témoignent, soutenues par l'ONG **Human Rights Watch** qui signe une tribune publiée par **Libération** le 9 novembre : « [Procès Hissène Habré : la parole aux femmes](#) ».

## Culture, communication

### « Olympe de Gouges, tête maudite »



« *Le buste de la révolutionnaire féministe, guillotiné en 1793, devait entrer (le 21 octobre) à l'Assemblée nationale (synthèse du 31 août). Les sculpteurs ayant pris du retard, l'événement a été repoussé* ». **Libération** du 23 octobre a fait d'Olympe de Gouges sa « [Femmes du jour](#) ». « *C'est encore sa tête qui lui a joué des tours... Il y a, on en convient, une certaine ironie, pour une héroïne guillotinée sous la Terreur, à rater son entrée à l'Assemblée nationale pour une affaire de buste qui n'est pas prêt à temps* », ironise le quotidien. A suivre !



## « Qui a peur des femmes photographes ? » : ce n'est pas nous !

Du 14 octobre 2015 au 25 janvier 2016, le **Musée de l'Orangerie** présente la première partie de l'exposition « Qui a peur des femmes photographes ? » pour la période de 1839 à 1914. Dans le même temps, le **Musée d'Orsay** présente la deuxième partie qui se concentre sur les années 1914 à 1945. S'appuyant sur des recherches nouvelles, comme sur les nombreuses histoires de la photographie qui, depuis une quarantaine d'années, ont réévalué l'extraordinaire contribution des femmes au développement du médium, cette exposition et la publication qui l'accompagne sont les premières du genre en France. Plusieurs journaux ont consacré une grande place à cette double exposition : « *Passionnante relecture de l'histoire de la photo à l'aune du rôle qu'y ont joué les femmes* », estime **L'Humanité** du 3 novembre) ; « *Photo. La contre-épreuve au féminin* », voit **Libération** du 31 octobre qui consacre trois pages aux « *femmes focales* », et **Le Figaro**, à la une de son cahier « Et vous » du 9 novembre, évoque « *la photographie une affaire de femme* »...



## « Culture, communication » en bref



**THEATRE** Sous le titre « [Condition féminine : attention réparations en cours !](#) », **Les Terriennes TV5 Monde** signale la pièce de Fanny ATLAN et Corinne MERLE « Réparations en cours » d'après les textes de Christine DELPHY, Virginie DESPENTES, LUC FREMIOT, Benoîte GROULT, Gisèle HALIMI... « *Deux comédiennes incarnent sur scène l'histoire des femmes, de toutes les femmes. De pensées graves en réparties désopilantes et témoignages émouvants, Fanny Atlan et Corinne Merle proposent un concentré réparateur de Women Power* ».

**EXPOSITION** Jusqu'au 28 février 2016, le musée Belvedere à Vienne présente « [Les femmes de Klimt, Schiele and Kokoschka](#) ». L'exposition montre leurs œuvres à la lumière de la libération sexuelle, en donnant un aperçu sur les relations traditionnelles entre les deux sexes transformées par les changements sociaux, économiques et philosophiques qui apparaissent au début du XX<sup>e</sup> siècle (**Lettre de la Fondation Robert Schuman** du 9 novembre).



**SIMONE DE BEAUVOIR** « *Ce qui est bien, avec Simone de Beauvoir, c'est qu'on n'en aura jamais fini avec elle. Sans doute de nombreux documents inédits - à commencer par ce qui reste de son journal, et sans oublier l'archipel des correspondances - sont-ils sur le point de surgir* ». Sous le titre « [Beauvoir et ses proies féminines. Un essai éclaire son ambivalence](#) », **Libération** du 31 octobre chronique l'ouvrage de Marie-Jo Bonnet « *Simone de Beauvoir et les femmes* » (éd. **Albin Michel**).

Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

**Direction générale de la cohésion sociale** – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>